

# **La bataille contre la violence islamiste en Europe : originalité de l'expérience française**

Roger FALIGOT \*

<b>I. 1957-1962 – L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE DE CONTRE-TERRORISME .....</b>	<b>99</b>
<b>II. 1986 – LES SERVICES DE SÉCURITÉ ET LES JUGES FACE À L'ISLAMISME CHIITE .....</b>	<b>101</b>
<b>III. 1991 – SECONDE GUERRE D'ALGÉRIE ET L'ÉMERGENCE DES RÉSEAUX « AFGHANS » .....</b>	<b>104</b>
<b>IV. 1995 – L'APPARITION DES GROUPES LIÉS À OUSSAMA BEN LADEN .....</b>	<b>106</b>
<b>V. 2001 – LA COOPÉRATION EUROPÉENNE FACE À L'ISLAMISME APRÈS LE 11 SEPTEMBRE .....</b>	<b>108</b>
<b>VI. LA COOPÉRATION AMÉRICANO-EUROPEENNE RELÈVE-T-ELLE DE L'UTOPIE? .....</b>	<b>109</b>

---

\* Correspondant spécial de l'hebdomadaire londonien *The European* (1991-1998) pour lequel il suit la montée de l'intégrisme musulman en Afrique du Nord et en Europe. Co-auteur du livre intitulé *DST, police secrète*, publié à Paris en 1999, aux Éditions Flammarion.



L'effet spectaculaire de l'attaque surprise contre les États-Unis le 11 septembre 2001 a sans doute ébranlé bien des certitudes. Il n'était sûrement pas possible de prévoir (même pour les plus grands services de renseignements au monde) avec précision la nature et la date de ces attaques. Par contre, divers services de sécurité européens avaient tiré la sonnette d'alarme quant au développement des réseaux tissés par Oussama Ben Laden, allié à d'autres formations islamistes clandestines et prêtes à frapper les États-Unis.

Dans plusieurs cas, au cours de l'année 2001, des indices et des informations précises ont été transmis aux services américains qui n'en ont pas tenu compte pour diverses raisons qui tiennent autant à leur politique intérieure, au champ culturel dans lequel ils se meuvent, aux alliances passées dans le Moyen-Orient, qu'à un problème structurel et idéologique au sein même de la communauté du renseignement américain.

C'est d'autant plus regrettable que de tous les services de renseignement et de sécurité, ce sont les Européens qui possèdent la tradition la plus ancienne et la plus évolutive de lutte contre-subversive et de bataille contre le terrorisme urbain. Au cours des trente dernières années, ils se sont même attachés à concilier une politique sécuritaire dans ce domaine qui évite, autant que faire se peut, de bafouer les libertés fondamentales et les droits de l'homme (même si on peut citer des cas de dérapages plus ou moins graves reconnus par les tribunaux eux-mêmes en Espagne, en France et en Grande-Bretagne).

Pour mémoire, on peut citer *les trois traditions du contre-terrorisme en Europe* pendant le XX<sup>e</sup> siècle :

1. La méthode impériale et post-coloniale britannique face au séparatisme irlandais depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle pour ce qui concerne la période contemporaine
2. Les techniques totalitaires nazies contre les mouvements de résistance européens, dans les années quarante; leurs adversaires sont des résistants qui utilisent les moyens de la guérilla irlandaise, enseignés ironiquement par les Britanniques du Special Operations Executive (SOE) qui avaient combattu l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dans les années vingt
3. L'expérience française du conflit franco-algérien dans lequel certaines unités, pourtant composés d'ex-résistants antinazis réalisent une synthèse de techniques héritées de la contre-guérilla et du renseignement britannique, des méthodes allemandes de fichage et de torture et de répression coloniale à *la française* notamment suite à la guerre d'Indochine.

Or ce dernier cas, la tentative de suppression du mouvement national arabo-kabyle en Algérie dans les années soixante, a amené la France à devenir le principal pays européen engagé dans la lutte contre le terrorisme d'origine musulmane, il est vrai d'abord dans un contexte de guerre civile et de justice d'exception. Puis dans les années 80 et 90, tout en agissant dans le cadre démocratique, juges, policiers et agents spéciaux de l'antiterrorisme ont été confrontés à l'islamisme d'origine chiite iranien, puis au fondamentalisme sunnite algérien et enfin à la galaxie d'organisations islamistes implantées pour partie dans la communauté musulmane en France.

C'est pourquoi, pour jauger l'importance et l'efficacité des moyens mis en action avant et depuis le 11 septembre en Europe, et singulièrement en France, il convient de survoler les étapes de la progression des méthodes policières et judiciaires du début de la v<sup>e</sup> République (1962) à nos jours. Ces étapes sont au nombre de cinq :

- 1957-1962 – L'expérience algérienne de contre-terrorisme
- 1986, les services de sécurité et les juges face à l'islamisme chiite
- 1991, seconde guerre d'Algérie et l'émergence des réseaux « afghans »
- 1995, l'émergence des groupes liés à Oussama Ben Laden

- 2001, la coopération européenne face à l'islamisme depuis le 11 septembre
- Il conviendra, enfin, de poser la question de savoir si la collaboration américano-européenne est une utopie.

## **I. 1957-1962 – L'EXPERIENCE ALGERIENNE DE CONTRE-TERRORISME**

Pour des raisons dues à son histoire coloniale, de tous les pays européens, la France s'est donc retrouvée, à partir des années cinquante, à la pointe de la lutte contre-insurrectionnelle face à des mouvements de libération nationale principalement arabes et musulmans en Afrique du Nord.

Ces mouvements ont adopté des formes de guérilla de la campagne et de la jungle d'Extrême-Orient (Chine, Indochine) et du terrorisme urbain (des mouvements de résistance antibritanniques en Irlande et en Palestine).

C'est en Algérie, que s'est propagé ce terrorisme urbain :

1. Avec la bataille d'Alger en 1957 impliquant le Front de Libération Nationale FLN contre l'armée française.
2. Par la campagne de terrorisme en « métropole » organisé par le (FLN) contre son rival du Mouvement national algérien (MNA) et contre des objectifs français parfois de grande ampleur (tentatives de destruction de la Tour Eiffel ou de l'approvisionnement en eau des grandes villes).
3. Enfin, jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962 par l'Organisation Armée Secrète (OAS) composée pour partie de membres dissidents de services de sécurité et de l'armée qui iront jusqu'à tenter d'assassiner le chef de l'État, le général de Gaulle.

Pendant cette période de guerre qui ne disait pas son nom et dont on commence seulement à exhumer les archives et les témoignages, l'État français a développé d'une part un appareil de contre-terrorisme, de l'autre, un dispositif juridique d'exception.

Les forces de sécurité dépendaient du ministère de la Défense, avec la Gendarmerie nationale et les forces d'élite (régiments parachutistes, Service Action du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, le SDECE<sup>1</sup>),

Autre volet du dispositif : les forces de police (Police judiciaire) et des services de renseignements civils dépendant du ministère de l'Intérieur que sont les Renseignements généraux et le contre-espionnage (Direction de la Surveillance du Territoire, la DST).

En Algérie même, l'armée professionnelle et le contingent d'appelés engagés dans le soutien à la police locale ont fini, grâce aux lois d'exception, par briser l'appareil politico-militaire du FLN à Alger ainsi qu'en métropole, mais au prix de techniques qui, à terme, ont nui aux intérêts de la France autant qu'ils ont bafoué les droits de l'homme. On doit citer des méthodes attestées aujourd'hui par les archives et les témoignages de manière incontestable : la torture, le montage de faux attentats par des groupes dissidents manipulés par les services spéciaux, l'assassinat ou l'exécution de responsables politiques, la répression de la libre expression des opposants de souche française à la guerre, etc.<sup>2</sup> Ces opérations spéciales françaises vont même s'étendre à l'échelle internationale d'une part contre l'Égypte de Nasser qui épaula la rébellion algérienne comme on le verra lors de l'aventure franco-britannique sur Suez en 1956, mais aussi par l'assassinat de supporters européens du FLN en Belgique, en Allemagne, en Suisse, sous couvert d'une organisation terroriste, La Main Rouge, organisée par le SDECE.

Pendant ce conflit franco-algérien qui s'apparente parfois à la guerre civile, des organismes spécialisés voient le jour. Tel est le cas du Bureau de Liaison (BDL) chargé de coordonner l'action contre-terroriste face au FLN puis à l'OAS. Il regroupe des éléments spécialisés et détachés des RG, de la DST, de la PJ, du SDECE. Ce bureau coordinateur privilégie la documentation, le renseignement, l'infiltration, le retournement et tente d'aplanir les difficultés récurrentes de coopération entre services parfois concurrents. Il est d'autant plus efficace qu'il possède des officiers, des commissaires et

---

<sup>1</sup> À partir de 1982, au lendemain de l'avènement au pouvoir du Président François Mitterrand, le SDECE est rebaptisé Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

<sup>2</sup> Voir le livre du général Paul AUSSARESSES, *Services spéciaux : Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin, 2001, et le procès qui s'en est suivi en 2002 concernant la torture en Algérie. Aussaresses a le profil du résistant formé par les Anglais, devenu tortionnaire dans les guerres coloniales; voir Roger FALIGOT et Pascal KROP, *La Piscine : les services secrets français 1944-1984*, Paris, Seuil, 1985.

des inspecteurs qui sont des locuteurs des dialectes arabes et kabyles (certains rapatriés d’Afrique du Nord où il ont servi poseront problème en s’identifiant, parfois même en aidant l’OAS).

Deuxième nouveauté importante, la coordination des écoutes téléphoniques centralisées à Paris au Groupement d’Interception des Communications est créée en 1961. Il faudra attendre trente ans pour que la loi encadre l’usage des écoutes téléphoniques.

Sur le plan judiciaire, la répression a été menée, même en métropole, par une justice d’exception et des tribunaux militaires qui seraient aujourd’hui dissous et considérés comme incompatibles avec la démocratie en Europe (mais similaires à ceux qui sont utilisés par les Américains dans leur guerre contre Al-Qaïda et les Talibans en 2001<sup>3</sup>).

## II. 1986 – LES SERVICES DE SECURITE ET LES JUGES FACE A L’ISLAMISME CHIITE

Pendant les deux décennies qui ont suivi, les services de sécurité français se sont spécialisés dans la lutte contre les ingérences en provenance du pacte de Varsovie, de ses services spéciaux, du Parti communiste français et de ses organisations, puis après 1968 contre les organisations gauchistes ou les formations autonomistes (Pays Basque, Bretagne, Corse). S’y adjoint à la moitié des années soixante-dix, la dérive d’un groupe d’origine pro-chinoise qui verse dans l’assassinat politique et le terrorisme urbain. Cette Organisation Action Directe (OAD) n’atteint toutefois pas l’ampleur de groupes idéologiquement similaires en RFA (Fraction armée rouge) ou en Italie (Brigades rouges). Pendant ces années soixante-dix se développent à nouveau deux organisations à revendication nationaliste, dans un cadre non démocratique, l’Euskadi Ta Askatasuna (ETA) dans l’Espagne de Franco, et l’IRA Provisoire dans la province ségrégationniste d’Irlande du Nord.

En France, le BDL du temps de la guerre d’Algérie est alors réorganisé en direction de ces groupes d’inspiration marxiste, dont les services spéciaux étudient d’éventuelles alliances à l’échelle européenne et tentent d’élucider si elles reçoivent un soutien logistique en provenance du bloc soviétique ou de pays arabes comme la Libye.

---

<sup>3</sup> Nous utilisons le terme *Al-Qaïda* comme les médias tout en sachant qu’il s’agit d’une expression venant de la Justice américaine (qui en arabe signifie aussi bien « base, infrastructure » que « banque de données »).

Se profilent alors des systèmes de coordination de lutte antiterroriste adaptés aux situations spécifiques (par exemple entente franco-espagnole face à la formation de guérilla séparatiste ETA, échange d'informations germano-britannique concernant l'IRA). Des ensembles voient le jour, en liaison ou non avec l'OTAN, des embryons de coopération politique ou judiciaire en Europe continentale avec des apports extérieurs notamment d'Israël et du Japon<sup>4</sup>.

L'arrivée d'Israël sur la scène du contre-terrorisme européen est évidemment liée à la guerre secrète que se livrent Palestiniens et Israéliens sur le sol européen. (Le système « Kilowat », une bourse d'échange au renseignement concernant le terrorisme arabe, a été créé à l'initiative des Israéliens; le Club de Berne ou encore le groupe TREVI (Terrorisme radicalisme, et violence internationaux), constituent des lieux privilégiés d'échanges entre services européens).

Les enquêtes menées par la police française à la suite de nombreux assassinats de représentants palestiniens en France ont aussi permis à celle-ci d'engager des discussions avec les services spéciaux palestiniens. Aussi, quand au début des années 1980, se déroulent en France des attentats commandités par la Syrie et perpétrés par des groupes palestiniens dissidents de l'Organisation de Libération de la Palestine dirigés par Abou Nidal, Wadi Haddad et Carlos, l'appareil contre-terroriste est alors relativement bien préparé à réagir :

- À cause de l'expérience algérienne et de la présence aux postes de direction de policiers et d'officiers qui y ont fait leurs premières armes vingt ans plus tôt (dont certains originaires d'Afrique du Nord parlent l'arabe)
- À cause de sources d'échanges d'informations avec les deux camps en présence dans le conflit du Moyen-Orient (MOSSAD israélien et Moukhabarat égyptiens et palestiniens, ainsi que les services libanais)
- En raison de l'existence d'une forte implantation des services spéciaux (au même titre que les Britanniques, les Russes, les Américains) au Moyen-Orient, en partie à cause des ventes d'armes françaises

---

<sup>4</sup> L'Armée rouge japonaise (*Sekigun*), dirigée jusqu'en l'an 2000 par Shigenobu Fusako monte des attentats aussi en Europe du fait de ses alliances avec le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP), puis plus tard avec les Hezbollah pro-iraniens au Liban.

- Par l'utilisation de Français d'origine maghrébine comme agents de pénétration dans la nébuleuse terroriste
- En ayant accès à la compétence spéciale du monde universitaire et d'analystes qui savent établir les nuances entre les diverses formations (l'analyste, doublé d'un homme d'action, le plus remarquable est le général Philippe Rondot qui organisa en 1994, pour le compte de la DST, l'enlèvement du terroriste Carlos au Soudan et se trouve de nos jours conseiller, pour les questions de renseignement, du ministre de la Défense).

Du fait de l'arrivée de la gauche en France en 1981 et de l'expérience particulière de François Mitterrand (Garde des Sceaux pendant la guerre d'Algérie), on verra en outre que l'action des services de sécurité va privilégier l'action renseignement-démantèlement sans toutefois qu'un état d'exception et de lois spéciales soient introduits (contrairement à la situation pendant la guerre d'Algérie ou dans la guerre d'Irlande). Le droit pénal régulier est donc considéré comme amplement suffisant pour faire échec aux groupes terroristes.

De surcroît, le gouvernement doit aussi protéger la population d'Afrique du Nord, ou d'origine maghrébine (Algérie, Tunisie, Maroc) et éviter de diaboliser par amalgame toute une communauté immigrée. L'enjeu est d'autant plus grand que dans cette décennie, une formation politique française va constamment attiser la haine raciste à l'égard de l'immigration ou des Français d'origine maghrébine.

À l'instar des Américains, les Français sont directement impliqués dans les principaux événements internationaux aux conséquences considérables quant à l'irruption du fondamentalisme islamique radical sur la scène politique :

- La guerre d'Afghanistan (dans laquelle la DGSE française est intervenue très tôt en soutien à Massoud, « le lion du Panshir », contre les Soviétiques)
- La guerre du Liban (où l'on verra, entre autres, des otages français capturés par les Gardiens de la Révolution iranienne et les Hezbollah)
- Des conflits économique-politiques avec l'Iran et l'aide à l'Irak de Saddam Hussein (dans la première guerre du Golfe)
- Le soutien à l'OLP et l'exfiltration de Yasser Arafat de Beyrouth, prélude à la première Intifada dans les territoires occupés à partir de 1987.

Dès le printemps 1984, les spécialistes du monde musulman à la DST ont rédigé un rapport dense qui vise à alerter les gouvernants français sur *l'intégrisme d'inspiration chiite iranienne* :

« Depuis quelques mois, notre pays est devenu l'un des lieux privilégiés de l'activisme iranien. Pour mener à bien sa politique en France, l'Iran s'est attaché à mettre sur pied une organisation clandestine qui s'articule autour de son ambassade parisienne. Celle-ci manipule un important réseau constitué soit par des individus, soit par des associations culturelles dont les activités religieuses officielles dissimulent en fait leurs initiatives subversives. Au départ embryonnaire, le réseau a été méthodiquement structuré et couvre aujourd'hui, sinon la totalité de notre pays, du moins toutes les régions où vivent des communautés musulmanes suffisamment importantes. »

Ces derniers événements sont à l'origine des attentats commandités par l'Iran en France en 1986. Les enquêtes de la DST et de la DGSE à l'époque font apparaître non seulement la main de Téhéran, mais l'émergence de réseaux d'Islamistes du Maghreb entraînés en Afghanistan et en Iran.

Survient alors un tournant important pour le dispositif français puisque d'une part une unité spéciale de la police nationale voit le jour : la Division nationale antiterroriste; et que cette DNAT – ainsi que la DST – travaillent de concert avec une nouvelle section spécialisée au sein du Bureau du procureur de la République, la Section antiterroriste.

Cette dernière est composée de quatre juges d'instruction et de quatre magistrats du Parquet. Les quatre juges sont détenteurs de pouvoirs spéciaux : détention d'un suspect pendant 96 heures pour interrogatoires, sans soutien d'un avocat; possibilité d'ordonner la mise sur écoute et de délivrer des mandats de perquisition. Il leur est de plus possible de mener des enquêtes sur tout le territoire national comme à l'étranger.

### **III. 1991 – SECONDE GUERRE D'ALGERIE ET L'EMERGENCE DES RESEAUX « AFGHANS »**

À la fin de cette décennie, les manifestations sociales en Algérie (1988) ainsi que l'annexion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein, suivi de la guerre du Golfe (Tempête du Désert, 1991) vont accélérer l'irruption sur la scène politique du Front islamique de Salut (FIS). Cette montée en puissance du fondamentalisme algérien correspond aussi à la mise en cause du Parti unique, le FLN, au pouvoir depuis 1962, dont la déliquescence correspond à la fin de la

guerre froide, à la perte de pouvoir du Parti Frère, le parti communiste d'Union soviétique et à l'implosion de l' « empire russe ».

En fin de cette année 1991, le FIS va gagner les élections lorsque l'armée algérienne interrompt le processus démocratique. Dès lors, une nouvelle guerre civile oppose groupes islamistes armés à l'Armée nationale populaire, prenant à tour de rôle la population en otage.

Inévitablement la guerre civile algérienne rejaillit en France. Les services de sécurité, forts de leurs méthodes éprouvées, reçoivent un soutien global grâce au « Plan Vigipirate » (déjà activé en 1990 alors qu'on redoute des attentats irakiens, puisque l'ex-allié Saddam Hussein est désormais adversaire) qui mobilise des éléments de l'armée. Ce Plan vise à protéger des lieux publics et des personnes par un déploiement important de policiers et de soldats tout en étendant les droits de contrôle, de fouille, de vérification d'identité des policiers.

Les différents services ne s'accordent pas toujours sur les façons de combattre le terrorisme organisé par une faction des Groupes islamistes armés (GIA) sur le sol français. Des secteurs de l'appareil d'État français ont des rapports privilégiés avec la sécurité militaire algérienne (Direction de la Recherche et de la Sécurité) dont le rôle est parfois jugé énigmatique. À bonne école, celle des Français trente ans plus tôt, les services algériens ont à leur tour organisé des manipulations qui font mettre en doute le rôle des GIA derrière certains attentats en Algérie comme en France.

C'est notamment le cas lors du kidnapping de trois officiers consulaires français à Alger (1993), de l'attentat du métro Palais Royal à Paris (1995) et surtout du massacre des moines français de Tibihirine (1996).

Les deux juges antiterroristes, spécialistes de l'islamisme, Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard, de concert avec la DNAT et les autres services de sécurité, démantèlent des réseaux qui ont fait 10 morts et 200 blessés.

Tout en remontant des filières, DST, RG et DGSE vont faire monter en structure des agents de pénétration, retourner et recruter des militants et des sympathisants. Roland Jacquard, le biographe d'Oussama Ben Laden explique :

« La campagne antiterroriste française est une réussite parce qu'elle s'est toujours employée à devancer les terroristes. Un des tactiques de la DST est d'envoyer des taupes dans les mosquées afin d'infiltrer les cercles islamistes radicaux. C'est le genre de chose que les Américains et les Britanniques se

sont toujours refusé à faire au nom du respect des libertés publiques. »<sup>5</sup>

Cependant au cours des nombreuses opérations de police, la DNAT, DST et les RG – non sans quelques rivalités –, démêlent l'écheveau des réseaux. Leur apparaît alors la présence d'écoles islamiques d'intérêts étrangers et d'organisations religieuses en provenance d'Arabie Saoudite et du Pakistan (par exemple la Confrérie Jamaat Al Tabligh, responsable de l'envoi de musulmans français en Afghanistan, dont certains ont été faits prisonniers et relégués dans le camp de détention de Guantánamo à Cuba en 2002). De même, des membres de la communauté maghrébine ou d'origine nord-africaine, ont été intégrés dans les réseaux du GIA, ce que dénote en 1995 l'affaire du réseau Khaled Kelkal dans la région lyonnaise.

#### **IV. 1995 – L'APPARITION DES GROUPES LIÉS A OUSSAMA BEN LADEN**

À partir de cette époque, les services de renseignement français établissent un distinguo dans la galaxie islamiste algérienne, entre les tenants de la tendance « algérianiste » (Djez'ara) et ceux de la tendance internationale (Salafiste). Les premiers, comme Djaffar El-Houari et Moussa Kraouche ont fondé en 1990, la Fédération algérienne en France (FAF); ils représentent en France Rabah Kébir, le chef de la délégation parlementaire du FIS en Europe, réfugié en Allemagne. Ce dernier essaie de couvrir de son autorité les actions armées qui se produisent en Algérie, mais il faudra des mois avant qu'une « armée secrète », basée sur les positions du FIS, l'Armée islamique de Salut voie le jour.

L'autre tendance, la « salafiste », est dirigée par des hommes comme Qamaraddine Kherbane, ancien pilote de l'armée algérienne qui a combattu avec les Afghans contre le régime pro-soviétique à Kaboul. Cet ancien chef du service de sécurité du FIS est suivi de près par le contre-espionnage qui suit ses déplacements au Moyen-Orient et au Pakistan. Avec certains de ses adjoints, on le retrouve à Peshawar, passage obligé de nombreux « moudjahidine » qui ont déjà participé au djihad contre les Soviétiques. Détenteur d'un passeport pakistanais, il est basé en Bosnie et circule au Royaume-Uni après 1992, date à laquelle il a été expulsé de France.

---

<sup>5</sup> *Courrier International*, 4 octobre 2001. Voir aussi Roland JACQUARD, *Au nom de Ben Laden : dossier secret sur le terroriste le plus recherché du monde*, Paris, Éditions Jean Picollec, 2001.

Kherbane sera arrêté au Maroc au lendemain du 11 septembre 2001 alors qu'on le soupçonne d'avoir des liens avec l'organisation d'Oussama Ben Laden. Comme ce sera le cas de nombre des membres de la tendance « salafiste » qui participent aux actions des Groupes islamiques armés (GIA)<sup>6</sup>.

Sur le terrain, en Algérie, c'est le Groupe Salafiste de Prédication et de Combat (GSPC), scission des GIA, dirigé par Hassan Hattab, qui représente la tendance la plus proche d'Al-Qaïda, ce qui lui vaut, au lendemain du 11 septembre d'être traqué par l'Armée algérienne avec l'aide des Américains, notamment par des photosatellites remises à l'armée algérienne<sup>7</sup>. Il faut dire qu'il s'est réjoui de la destruction des tours jumelles de New York et qu'il a par ailleurs redéployé ses *khatibat* en Kabylie.

Quoi qu'il en soit, dans les cinq dernières années du siècle, les services de sécurité dévoilent le rôle de réseaux organisés par Oussama Ben Laden. On le voit notamment lorsque la Surveillance du Territoire démantèle, avec les services belges, un réseau qui s'apprête en 1998 à commettre un attentat contre la Coupe du Monde de football. Ce réseau dirigé en Algérie par l'émir Hassan Hattab entretient des liens avec les fondamentalistes afghans et pakistanais.

En 1998, la DST s'oriente aussi vers la lutte contre Oussama Ben Laden, déjà basé en Afghanistan, qui, au-delà de sa croisade contre les Américains, cherchera à jouer, pense-t-on, le rôle d'un Carlos ou d'un Abou Nidal du XXI<sup>e</sup> siècle, en liaison avec les groupes égyptiens *Gammat ilsmayya* et *Al Jihad*, et des reliquats des GIA algériens. Sa Division T (antiterroriste) étudie de près, dès sa création, l'organisation Al-Qaïda.

Ce dont rend compte, le 26 mai 1998, le Préfet Jean-Jacques Pascal, patron de la DST lors d'un séminaire à l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure :

« Si la menace que représente l'Islam radical au niveau mondial pouvait paraître vague et diffuse, elle se concrétise désormais de plus en plus. Aussi, dans le cadre de sa mission de sécurité, la DST est-elle conduite à s'impliquer quotidien-

---

<sup>6</sup> Selon la lettre d'information *Intelligence Online* du 4 octobre 2001, la DGSE a comptabilisé 550 « Afghans » (des Français musulmans de 25 à 35 ans qui ont effectué des stages militaires en Afghanistan. La DST n'en compte que 300).

<sup>7</sup> Au même moment, en février 2002, le chef des GIA, Antar Zouabri est finalement exécuté par l'armée, laissant la succession ouverte entre Rachid Wakid et le mufti Abdel Mo'men Boughorra.

nement dans la lutte contre les organisations terroristes utilisées pour commettre des actes criminels, en particulier les mouvements égyptiens *Gammat ilsmayya* et *Al Jihad*, ainsi que l'organisation *Al-Qaida*, fondée par Oussama Ben Laden. L'annonce par ce dernier en février 1998, de la création du "Front islamique international pour le Djihad contre les Juifs et les Croisés", regroupant des éléments des trois groupes précités et l'annonce d'actions terroristes inclinent à la plus grande vigilance.

Les États-Unis, Israël et l'Égypte apparaissent en première ligne au titre des pays les plus menacés. L'exemple a montré par le passé que des actions peuvent être menées sur notre sol à l'encontre des légations de ces pays ou de leurs représentants. Les États-Unis sont les premiers concernés en raison de la diplomatie qu'ils conduisent au Proche et Moyen-Orient ainsi que dans les Balkans : processus de paix en Israël, velléités de nouvelles interventions en Irak. »<sup>8</sup>

Cette analyse est malheureusement confirmée trois mois plus tard, en août 1998, lors des attentats fomentés par Ben Laden contre les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et de Dar-es-Salaam (Tanzanie),

Cette compétence spécifique des services français les amène dans les mois qui précèdent les attaques du 11 septembre 2001, à livrer au Federal Bureau of Investigation (FBI) des informations concordantes sur de nouvelles attaques dont les Américains seraient la cible.

## **V. 2001 – LA COOPERATION EUROPEENNE FACE A L'ISLAMISME APRES LE 11 SEPTEMBRE**

Tandis que les Islamistes frappaient sur le sol français (détournement d'un Airbus en décembre 1994, avec une tentative du GIA de le précipiter sur Paris, à la façon des attaques sur les tours jumelles de New York; attentats dans les métros parisiens à l'été 1995), les autorités judiciaires françaises ont eu toutes les peines à obtenir les extraditions de responsables du GIA, réfugiés en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Suède. Dans bien des cas, la collaboration piétine.

---

<sup>8</sup> *Bulletin des Anciens de la Direction de la Surveillance du Territoire*, Bulletin N° 26, octobre 1998.

Les Anglais veulent bien qu'on les aide contre l'IRA mais, jusqu'au 11 septembre, du fait de leur approche des questions arabes et musulmanes, ils échangent très peu, ce que leur reprochent parfois les services continentaux. Or, plusieurs réseaux islamistes ont des antennes qui ont quasiment pignon sur rue à Londres. Ces derniers mois, on assiste à un revirement de situation, notamment autour de l'enquête concernant l'assassinat du chef de l'Alliance du Nord, Massoud, quelques jours avant les attentats américains.

De même, les services allemands (le Bundesnachrichtendienst, BND) ont été critiqués pour l'aide apportée, selon les Français, aux Islamistes algériens, ceci d'autant que la représentation parlementaire du FIS, dirigée par Rabah Kébir, est installée en Allemagne (tout comme le FLN avait été aidé par le BND pendant la première guerre d'Algérie). De plus les liens avec les services iraniens à l'époque où la VEVAK fait assassiner des opposants kurdes, font problème. Toutefois au milieu des années 1990, Allemands et Italiens aideront à démanteler dans leur pays des réseaux d'approvisionnement en armes des maquis de l'Armée islamique de Salut (AIS, liée au FIS) et des GIA (le réseau de Djamel Lounici, arrêté en mai 1995 à Naples, suite à un mandat international lancé par le juge antiterroriste français Bruguière).

Là encore, au lendemain du 11 septembre, services allemands et italiens vont identifier des pièces du puzzle que constituent les différentes cellules d'Al-Qaïda réparties en Europe, soit liées aux attentats aux États-Unis, soit en prévision de nouvelles attaques contre des intérêts américains sur le vieux continent.

On voit donc un progrès incontestable dans l'échange d'informations et l'articulation opérationnelle des services. Reste à savoir comment la nouvelle coopération qui recoupe les activités sur d'autres champs, telle la bataille contre le crime organisé autour de l'embryon de police fédérale, Europol, s'étend véritablement aux échanges avec les Américains.

## **VI. LA COOPERATION AMERICANO-EUROPEENNE RELEVE-T-ELLE DE L'UTOPIE?**

Les difficultés dans ce domaine tiennent à la fois aux rapports globaux entre les États-Unis et leurs partenaires en Europe (comme en Asie); ensuite à la culture du renseignement américain dont le gigantisme et la technicité ont semblé négliger le renseignement humain (*humint*); à l'approche géostratégique et à la compréhension des mouvements politiques radicaux issus du monde en voie de

développement (naguère d'inspiration marxiste-léniniste, aujourd'hui d'essence politico-religieuse).

On ne reviendra pas ici sur la façon dont la CIA et autres services anglo-saxons ont soutenu sans discrimination les moudjahidine afghans afin de déstabiliser l'URSS, ceci en liaison étroite avec les agences pakistanaïses et saoudiennes. Ni comment Oussama Ben Laden et ses amis ont été formés et armés par ces services dont ils sont les pires ennemis aujourd'hui<sup>9</sup>.

Par ailleurs, quand les services algériens et français ont plusieurs fois critiqué les autorités américaines qui abritaient au milieu des années 90 des sites Internet et des représentants de l'islamisme algérien dans la perspective d'un renversement du gouvernement algérien par les Islamistes<sup>10</sup>. Une fois encore, l'importance du pétrole joue un rôle clef puisque l'Administration Clinton va changer son fusil d'épaule en soutenant la présidence du général Mohamed Zéroual puis Abdelaziz Bouteflika contre les Islamistes, tout en maintenant des contacts avec les plus « modérés » du FIS ou le responsable « frère musulman » du mouvement Ennadha, Mahfoud Nahnah.

À la fin de 1999, les services canadiens et français ont identifié des filières islamistes autour d'un franco-algérien, Djamel Ressay dont on sait aujourd'hui qu'elles avaient des liens avec Al-Qaïda et l'année suivante le juge Bruguière est allé témoigner devant les tribunaux à propos de cette affaire. Depuis déjà quelques temps, les échanges avec le FBI étaient multiples, mais à l'évidence suivis de peu d'effet puisque l'interlocuteur de Bruguière au FBI, le chef de la Division antiterroriste John O'Neill, a fini par démissionner pour protester contre le peu de cas qu'on faisait des informations concernant Ben Laden, et – tragique ironie du sort – devait mourir le 11 septembre comme chef du service de sécurité du World Trade Center...

Entre-temps, en juillet 2001, suite à l'arrestation à Dubaï de Djamel Beghal, encore un Franco-algérien, les services français sont en mesure d'avertir les Américains de la préparation d'un attentat contre l'ambassade des États-Unis à Paris.

---

<sup>9</sup> Ne pourrait-on pas comparer cette évolution à la façon dont l'OSS (ancêtre de la CIA) aida Hô Chi Minh contre les Japonais en 1945, avant que son Viêt Minh communiste retourne ses armes contre les Français, puis les Américains?

<sup>10</sup> Voir notamment le document d'un ancien de la CIA en Iran; Graham E.FULLER, *Algeria, the next fundamentalist State?*, Santa Maria, Rand, 1996.

Au lendemain des attentats du 11 septembre, John Carreyrou du *Wall Street Journal* écrit :

« Alors que les États-Unis cherchent à tout mettre en œuvre pour lutter efficacement contre le terrorisme, ils pourraient peut-être s'inspirer de la France et de sa campagne antiterroriste. Reste à savoir si, dans leur quête de sécurité, les États-Unis sont prêts à adopter les méthodes françaises plutôt musclées, critiquées par certaines associations de défense des libertés individuelle. »

On a vu que le système français n'est pas sans susciter des critiques. Toutefois, la remarque est paradoxale. Choquées à juste titre par un événement qui dépasse l'entendement, les autorités américaines vont passer d'un extrême à l'autre dans la conception du respect des droits de l'homme. Par exemple, suite à divers dérapages en Amérique Latine, en 1995, la CIA s'est vue obligée de ne recruter que des fonctionnaires qui s'engagent à respecter les droits de l'homme (contre les *Human Rights Violators*). Ce que divers spécialistes estiment impensable dans la mesure où diverses opérations de recueil du renseignement sont par définition illégales. Après les attentats imputés à Al-Qaïda, on fera peu cas des droits de divers suspects, sans parler du traitement – hors du droit international – des prisonniers à Cuba.

C'est d'ailleurs cette différence de traitement qui fera qu'une délégation de la DST et de la DGSE françaises est interdite de séjour à Guantánamo, après une première visite pour interroger des prisonniers présentés comme Français en février 2002<sup>11</sup>. Une attitude en partie due aux critiques de la diplomatie française à l'égard des opérations menées en Afghanistan par l'armée américaine, et au fait que les Américains exigent une solidarité de la part des Européens qu'ils étaient incapables de leur prodiguer en retour précédemment.

Il reste que cet article du quotidien américain reflète un sentiment plus général partagé par de nombreux spécialistes, policiers, juristes, défenseurs des libertés publiques et des droits de l'homme, et simples observateurs. Les Américains auraient bien tort de ne pas s'inspirer de l'expérience de pays, en Europe, ainsi qu'au Japon ou au Canada, où l'on essaie de concilier efficacité de la recherche du renseignement et des opérations spéciales pour faire échec au terrorisme islamiste, sans pour autant diaboliser les communautés

---

<sup>11</sup> Complication inattendue : certains prisonniers islamistes, présentés comme franco-algériens, seraient des « taupes » du renseignement militaire algérien (DRS).

musulmanes tout en respectant scrupuleusement les libertés publiques et les droits de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Dans le cas contraire, on favorisera le recrutement d'autres fanatiques dont les chefs trouveront un terreau fertile dans l'incapacité de la Démocratie à démontrer sa supériorité morale et politique sur des systèmes totalitaires ou fanatiques. On exposera alors des populations civiles à de nouvelles catastrophes.